

CONSEIL SCOLAIRE CENTRE-NORD N° 2

**PLAN D'ÉDUCATION TRIENNAL
2006 – 2009**



Instruire l'avenir!

Approuvé le 20 juin 2006

Les défis à relever en 2006-2007

- Ajouter la 11^e année à l'école Desrochers et la 10^e à Gabrielle-Roy
- Effectuer une étude de concept, conjointement avec Grande Yellowhead Regional Division, qui pourrait mener à la construction d'une section de l'école Jasper Jr/Sr High pour accommoder l'école Desrochers à Jasper
- Acquérir un site permanent dans le sud-est Edmonton pour l'école Gabrielle-Roy
- Implanter pour une troisième année le PARSA renouvelé misant sur les stratégies de différenciation pédagogique
- Recruter des élèves ayants droit qui fréquentent les écoles d'immersion et anglaises
- Retenir un plus grand pourcentage d'élèves déjà inscrits dans les écoles du Conseil
- Acheter, des écoles anglaises, des cours du niveau secondaire à Jasper, Wainwright, Saint-Albert, Red Deer et Fort McMurray
- Appuyer les prématernelles opérant dans les écoles Boréal, Saint-Christophe, Citadelle, Desrochers et La Prairie, là où les nombres plus limités rendent difficile l'autosuffisance
- Obtenir notre juste part du financement attribué aux autorités de santé pour continuer à employer un conseiller en comportement
- Installer une classe mobile à La Mission et à Sainte-Jeanne-d'Arc
- Travailler de près avec la communauté immigrante
- Absorber la réduction de 100 000 \$ à la contribution fédérale
- Consulter les parents et employés à quatre écoles relativement à l'ouverture d'un programme ou d'une école secondaire à Saint-Albert
- Revendiquer une formule de financement « Francophone Formula » adéquate pour répondre à tous les besoins en équivalence
- Revendiquer un financement adéquat du ministère de l'Éducation afin de répondre à nos obligations contractuelles avec l'ATA
- Gérer le conseil scolaire le plus épars de la province avec une enveloppe administrative limitée à 6 %
- Un quatrième budget déficitaire en quatre ans et une réduction importante des réserves provenant des surplus accumulés antérieurs
- Faire comprendre à la province qu'elle a des obligations pour financer la maternelle à temps plein et à fournir « l'équivalence » des programmes, services et édifices scolaires
- Faire comprendre à la province que les coûts de transport sont hors contrôle résultant à une augmentation de 30 %-40 % par rapport au budget
- Revendiquer auprès de la province ses obligations de répondre positivement à la demande de "Emergent Funding" pour trois projets relevant du ministère de l'Infrastructure : école Desrochers, école Gabrielle-Roy et école St-Christophe équivalant à 1 000 000 \$. La province refuse toujours de subventionner ces projets en dépit de ses obligations légales de fournir l'accès à des espaces scolaires convenables pour les élèves francophones. Si la province s'obstine, le Conseil verra une réduction de 1 000 000 \$ dans ses réserves accumulées

Objectifs et résultats établis par le ministère de l'Éducation et le Conseil scolaire Centre-Nord

Le ministère de l'Éducation demande que les autorités scolaires et les écoles adressent dans leurs plans des exigences relatives aux secteurs prioritaires de la province en matière d'amélioration. Le Conseil scolaire a incorporé dans son plan triennal des stratégies qui tiennent compte des secteurs prioritaires de la province en matière d'amélioration et ce, en fonction de ses résultats.

Le plan d'action triennal en éducation fait état des objectifs et des résultats que visent le Conseil scolaire Centre-Nord et ses écoles au cours des trois prochaines années scolaires 2006-2007 à 2008-2009. Ce plan du conseil scolaire est axé sur l'apprentissage des élèves et le plein épanouissement de leur identité francophone. Le plan a été inspiré des plans triennaux des années précédentes, des consultations auprès des directions d'école tenues et de la retraite des conseillers.

Énoncé des responsabilités

Le plan d'éducation du Conseil scolaire du Centre-Nord pour les trois années à compter du 1^{er} septembre 2006 a été élaboré sous la direction du Conseil scolaire conformément aux responsabilités énoncées dans les politiques du gouvernement provincial en matière de conventions comptables et conformément aux dispositions contenues dans les documents suivants : *School Act*, *Government Accountability Act* et *Accountability in School Education : School Authority Accountability*. Le conseil scolaire s'engage à atteindre les résultats visés dans ce plan.

Communication et distribution du plan triennal

Conformément aux exigences d'Alberta Education, le plan éducatif sera publié sur le site Web du Conseil scolaire à www.csrcn.ab.ca. En plus d'être disponible sur demande dans les bureaux du Conseil scolaire du Centre-Nord, chaque école et chaque conseil d'école en recevra une copie. Un sommaire du plan sera distribué aux parents et les points saillants du plan seront communiqués au grand public par l'entremise d'un article dans les journaux locaux et dans les Notes de communication des écoles aux parents.

Sommaire globale du pilier de responsabilisation Conseil scolaire du Centre-Nord

Objectif	Catégorie de Mesure	Rendement du Catégorie de Mesure	Mesure	Résultats du Conseil			Résultats provinciaux			Mesure d'évaluation		
				Plus récent	L'an passé	Moyenne sur 3 ans	Plus récent	L'an passé	Moyenne sur 3 ans	Rendement	Amélioration	Globale
Objectif 1 : Possibilités d'un apprentissage de grande qualité pour tous.	Écoles sécuritaires et bienveillantes	s.o.	Sécuritaire et bienveillante	87,6	88,5	s.o.	84,5	83,1	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
	Possibilités d'apprentissage pour les élèves	s.o.	Choix de cours	78,0	81,5	s.o.	78,1	76,7	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
			Qualité de l'éducation de base	88,9	91,6	s.o.	87,7	86,1	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
			Taux d'abandon scolaire	3,5	7,1	6,9	4,9	5,3	5,7	Élevées	Amélioration	Bonnes
			Taux d'achèvement (3 ans)	78,1	74,2	70,1	70,4	69,3	67,6	Élevées	Amélioration	Bonnes
Objectif 2 : Excellence des résultats des élèves	Rendement des élèves M-9	Problématique	Tests de rendement « Acceptable »	83,2	84,2	86,0	77,0	77,5	77,5	Moyennes	Baisse	Problém.
			Tests de rendement « Excellence »	15,9	18,3	18,0	19,4	19,5	19,1	Moyennes	Constant	Acceptab.
	Rendement des élèves 10-12	s.o.	Diplôme « Acceptable »	90,0	89,6	88,5	85,7	85,8	85,0	Élevées	Constant	Bonnes
			Diplôme « Excellence »	23,9	25,9	20,7	23,0	22,2	21,1	Élevées	Constant	Bonnes
			Taux de participation	67,0	61,5	58,5	53,5	52,4	51,3	s.o.	s.o.	s.o.
			Admissibles aux bourses Rutherford	37,3	35,7	29,6	35,3	33,8	32,5	Élevées	Constant	Bonnes
	Préparation à l'apprentissage continu, à l'employabilité et au civisme	s.o.	Taux de transition (4 ans)	41,6	42,0	39,5	37,0	34,0	32,9	Élevées	Constant	Bonnes
			Préparation pour le monde du travail	84,3	94,7	s.o.	77,1	74,9	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
			Citoyenneté	79,5	78,3	s.o.	76,8	75,3	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Objectif 3 : Autorité scolaire hautement réceptive et responsable	Participation des parents	s.o.	Implication des parents	78,1	83,6	s.o.	77,8	76,1	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
	Amélioration continue	s.o.	Amélioration d'école	77,2	80,7	s.o.	76,9	73,9	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

Trois objectifs et résultats connexes sont établis par le ministère de l'Éducation

Premier objectif : Possibilités d'un apprentissage de grande qualité pour tous

- 1.1 Les écoles sont sécuritaires et bienveillantes.
- 1.2 Le système d'apprentissage répond aux besoins de tous les apprenants, de la société et de l'économie.
- 1.3 Des programmes et des mesures de soutien efficaces sont disponibles aux élèves à risque.
- 1.4 Les élèves terminent leurs programmes de formation.

Deuxième objectif : Excellence des résultats des élèves

- 2.1 Les apprenants atteignent des normes élevées.
- 2.2 Les apprenants sont bien préparés à l'apprentissage continu.
- 2.3 Les apprenants sont bien préparés au monde du travail.
- 2.4 Les apprenants sont bien préparés à assumer leur rôle de citoyen actif.

Troisième objectif : Autorité régionale hautement réceptive et responsable

- 3.1 L'autorité scolaire démontre de bonnes relations de travail avec les partenaires et les parties intéressés.
- 3.2 L'autorité scolaire fait preuve de leadership et d'amélioration continue.

Trois objectifs sont établis par le Conseil scolaire Centre-Nord

Quatrième objectif : Garantir la pérennité du fait français.

Cinquième objectif : Faire la promotion de l'éducation catholique grâce à des programmes d'instruction religieuse conçus pour faire valoir la professionnalité catholique.

Sixième objectif : Faire la promotion de l'éducation française publique grâce à une programmation qui reflète la dimension non confessionnelle, plurielle et hétérogène de la communauté francophone.

Nouvelles priorités et priorités en cours du Conseil scolaire Centre-Nord – 2006-2009

Objectif provincial 1	Les élèves ont la possibilité d’obtenir un apprentissage de grande qualité.
Résultat provincial 1.1	Les écoles sont sécuritaires et bienveillantes.
Mesure provinciale 1.1	Les élèves, les parents et les enseignants seront satisfaits que les écoles du Conseil offrent un milieu sécuritaire aux élèves, que les élèves y apprennent l’importance d’être bienveillants et respectueux et qu’ils sont traités en toute justice.

Résultat 1.1 Résultats du Conseil scolaire du Centre-Nord		
Mesure	Résultat le plus récent	Résultat de l’an passé
Écoles bienveillantes et sécuritaires	87,6	88,5

Stratégies : Écoles bienveillantes et sécuritaires

a Les écoles offriront un environnement sain et sécuritaire où les élèves apprennent l’importance du respect, de l’entraide et d’un traitement équitable.	
b Le Conseil aura offert des ateliers pour former les intervenants à la pluralité de sa clientèle.	
c Le Conseil maintiendra le poste d’agent de liaison foyer-école afin de faciliter l’intégration des élèves et des familles immigrantes.	
d Le Conseil explorera de nouvelles approches pour s’informer sur les besoins des nouveaux arrivants.	
e Les administrateurs des écoles Maurice-Lavallée et Gabrielle-Roy auront été proactives dans leur approche pour la sécurité des élèves en collaborant avec la Police.	
f Le Conseil aura conclu une entente de cinq ans avec Hour Zero pour la mise en œuvre d’un programme de mesures de sécurité et d’urgence.	
g En collaboration avec les instances gouvernementales, le Conseil aura introduit un plan d’urgence contre la pandémie en mettant l’accent sur la prévention.	
h La responsable du transport assurera une meilleure sécurité et une supervision accrue dans l’autobus. On vise à responsabiliser les élèves plus vieux dans les autobus et à développer un esprit de fraternité entre les élèves.	
i Le Conseil continuera à mettre en œuvre les règlements du ministère des Ressources humaines et de l’emploi.	

Objectif provincial 1 – Résultat 1.2. 1	Les élèves ont la possibilité d’obtenir un apprentissage de grande qualité. Le système d’éducation répond aux besoins de tous les élèves de la maternelle à la 12e année, ainsi qu’à ceux de la société et de l’économie.
Mesure provinciale 1.2.1	Les élèves, les parents et les enseignants seront satisfaits du choix de cours qui est offert, y compris les beaux-arts, les carrières, la santé, l’éducation physique et la technologie, et l’enseignement religieux (dans les écoles catholiques).

Résultat 1.2.1 Résultats du Conseil scolaire du Centre-Nord		
Mesure	Résultat le plus récent	Résultat de l’an passé
Choix de cours	78,0	81,5

Stratégies : Satisfaction par rapport aux choix des cours

a	Le Conseil, en collaboration avec la FCSFA et l’ADLC, aura développé des cours en ligne pour toutes les matières de base de la 7 ^e à la 12 ^e année. Envoyer les plus récentes données aux conseillers	
b	Le Conseil aura introduit les niveaux 10-11-12 à Boréal, Desrochers, Gabrielle-Roy, La Prairie, Saint-Christophe.	
c	Le Conseil aura négocié des partenariats avec des conseils avoisinants et aura conclu des ententes de collaboration cas par cas pour offrir ou obtenir des cours en français aux niveaux 9 ^e à 12 ^e année : cours de Français 10/20/30 à Red Deer; cours d’anglais et complémentaires à Wainwright; cours d’arts industriels à Saint-Albert; achat de cours complémentaires et du programme du Baccalauréat International à Edmonton; cours complémentaires avec Parcs Canada à Jasper.	
d	L’école Boréal aura continué de piloté le concept d’un « campus francophone » 9 ^e à 12 ^e année à Westwood High School par l’entremise d’un partenariat avec Fort McMurray Public Schools.	
e	Les écoles secondaires auront consulté les parents et les élèves, et elles les leur auront fourni de l’information décrivant les programmes du secondaire et leurs implications dans le choix de carrière, ex. identifier les genres de programmes qu’une petite école peut offrir.	
f	Le Conseil aura favorisé l’implantation provinciale du programme d’activité physique quotidienne au niveau 1 ^{re} à 9 ^e année.	
g	Le Conseil aura privilégié l’embauche de spécialistes en musique dans toutes ses écoles.	
h	Le Conseil aura consulté les élèves, parents et personnel des écoles Citadelle, Notre-Dame, La Mission, Père-Lacombe et Maurice-Lavallée par rapport aux résultats de l’étude de Joe Laplante sur la faisabilité d’ouvrir un programme de secondaire 2 ^e cycle à Saint-Albert.	

i	Le Conseil aura développé une politique sur le bien-être, la santé physique, l'alimentation en accentuant l'éducation des élèves et des parents. Mettre en place des idées comme une série d'articles dans l'Écho et les lettres circulaires, revoir les questions de machines, des repas à la cafétéria, etc.	
j	Les écoles auront participé aux activités du mois de la santé en mars 2007.	
k	En collaboration avec la Fédération du sport francophone de l'Alberta, le Conseil aura organisé en novembre 2007 une conférence sur le bien-être ouverte à la communauté.	
l	Le Conseil s'engage à être un partenaire dans l'organisation des Jeux francophones du Canada en 2008, ex. inviter des parents-bénévoles et les agents communautaires-scolaires à y participer; assurer la pleine collaboration des écoles.	

Objectif provincial 1	Les élèves ont la possibilité d'obtenir un apprentissage de grande qualité.
Résultat provincial 1.2.2	Le système d'éducation répond aux besoins de tous les élèves de la maternelle à la 12e année, ainsi qu'à ceux de la société et de l'économie.
Mesure provinciale 1.2.2	Les élèves, les parents et les enseignants seront satisfaits de la qualité générale de l'éducation de base.

Résultat 1.2.2 Résultats du Conseil scolaire du Centre-Nord		
Mesure	Résultat le plus récent	Résultat de l'an passé
Qualité de l'éducation de base	88,9	91,6

Stratégies : La qualité générale de l'éducation de base

a	Le Conseil aura élaboré un plan de communication afin de faire connaître, mettre en pratique et diffuser une nouvelle culture corporative basée sur les principes de coopération, d'équité et d'inclusion.	
b	Le Conseil aura fait connaître le modèle de gestion composée aux employés, aux parents et à la communauté.	
c	Le Conseil aura mis en place une formation pour assurer que les employés intègrent pleinement sa vision et mission afin de renforcer leur engagement.	
d	Les conseillers se seront donnés plus de temps et d'occasions pour leur propre formation, ex. session avec Glen Taylor, Dale Armstrong, etc., souper causerie, participer aux ateliers de l'ASBA, explorer les cours au site web de l'ASBA et le guide des conseils scolaires de l'Ontario.	

e	Le Conseil aura demandé à la FCSFA d'organiser un congrès annuel pour les conseillers scolaires francophones.	
f	Les écoles auront élaboré un profil des écoles, y compris un gabarit électronique, basé sur les priorités ministérielles, du Conseil scolaire et de leur communauté scolaire.	
g	Le Conseil tentera de réduire le nombre d'élèves par classe de la maternelle à 3 ^e année en dépit de l'abolition de la subvention provinciale pour l'année III.	

Objectif provincial 1	Les élèves ont la possibilité d'obtenir un apprentissage de grande qualité.
Résultat provincial 1.2.3	Le système d'éducation répond aux besoins de tous les élèves de la maternelle à la 12e année, ainsi qu'à ceux de la société et de l'économie.
Mesure provinciale 1.2.3	Les élèves, les parents et les enseignants seront satisfaits de l'accès, en temps opportun, aux services offerts aux élèves à l'école (par exemple, sur le plan de l'orientation scolaire, du counselling de carrière, des services de bibliothèque et du soutien offert aux élèves ayant des besoins spéciaux).

Résultat 1.2.3 Résultats du Conseil scolaire du Centre-Nord		
Mesure	Résultat le plus récent	Résultat de l'an passé
Accès aux services en temps opportun	Un chiffre	Un chiffre

Stratégies : Satisfaction à l'accès, en temps opportun, aux services offerts aux élèves

a	La plupart des écoles élémentaires auront introduit un programme de douance pour les élèves des niveaux 3-4-5-6.	
b	Le Conseil aura mis en œuvre les recommandations émanant du monitoring des programmes et services pour élèves ayant des besoins spéciaux.	
c	Le Conseil continuera à bonifier le programme de la littératie précoce en y ajoutant 50 % de l'octroi provincial pour les niveaux 1 et 2, et en y ajoutant une autre somme des fonds du PARSA pour les niveaux 3-4-5-6, au besoin.	
d	Le Conseil aura exploré comment appuyer les écoles et les enseignants qui font du coaching de sports d'équipe et individuels.	
e	L'administration aura revu le modèle parascolaire offert antérieurement à Citadelle.	

Objectif provincial 1	Les élèves ont la possibilité d'obtenir un apprentissage de grande qualité.
------------------------------	--

Résultat provincial 1.3 Des programmes et des mesures de soutien efficaces sont disponibles aux élèves à risque.

Mesure provinciale 1.3.1 Le taux d'abandon scolaire des élèves de 14 à 18 ans sera réduit.

Résultat 1.3.1 Résultats du Conseil scolaire du Centre-Nord			Mesures d'évaluation			Cibles d'amélioration 2008/09
Mesure	Résultat le plus récent	Moyenne précédente sur 3 ans	Rendement	Amélioration	Globale	
Taux d'abandon scolaire	3,5	7,1	Élevées	Amélioration	Bonnes	S.O.

Stratégies : Le taux d'abandon scolaire

a	L'administration du CSCN et de l'école Maurice-Lavallée auront dressé un profil du décrocheur.	
b	L'école Maurice-Lavallée aura exploré des moyens pour réduire le taux de décrochage scolaire chez les élèves du secondaire 2 ^e cycle.	
c	Le Conseil aura revendiqué un développement plus rapide de cours en ligne.	
d	Le Conseil, par l'entremise du Alberta Distance Learning Centre et la FCSFA, aura participé au développement de cours d'éducation en ligne au niveau secondaire.	
e	Les élèves de 12 ^e année auront pu participé aux tests langagiers nationaux et/ou internationaux, ex. Commission de la fonction publique du Canada, Test de connaissance du français (TCF), Test d'évaluation du français (TEF), deux tests développés selon le cadre commun des références pour la langue du Conseil d'Europe.	
f	Le Conseil aura maintenu le Campus de La Cité, l'école secondaire alternative située à La Cité francophone.	

Objectif provincial 1 Les élèves ont la possibilité d'obtenir un apprentissage de grande qualité.
Résultat provincial 1.4 Les élèves terminent leurs études secondaires.
Mesure provinciale 1.4.1 Le pourcentage d'élèves qui ont terminé leurs études secondaires dans les trois ans suivant leur entrée en 10^e année sera égal ou supérieur à la moyenne provinciale.

Résultat 1.4.1 Résultats du Conseil scolaire du Centre-Nord			Mesures d'évaluation			Cibles d'amélioration 2008/09
Mesure	Résultat le plus récent	Moyenne précédente sur 3 ans	Rendement	Amélioration	Globale	
Taux d'achèvement (3 ans)	78,1	74,2	Élevées	Amélioration	Bonnes	S.O.

Stratégies : Le taux d'achèvement (3 ans)

a	L'administration du CSCN et de l'école Maurice-Lavallée auront fait l'inventaire des choix d'études secondaires et d'emploi des finissants.	
b	L'administration du CSCN et de l'école Maurice-Lavallée auront fait le calcul du nombre d'élèves qui ont poursuivi leurs études secondaires et post-secondaires à l'extérieur de l'Alberta.	
c	L'école Maurice-Lavallée aura exploré des moyens pour favoriser un taux plus élevé d'élèves qui se dirigent vers les études supérieures après la 12 ^e année.	

Objectif provincial 2	Les élèves ont la possibilité d'excellence des résultats.
Résultat provincial 2.1	Les apprenants atteignent des normes élevées.
Mesure provinciale 2.1.1/2.1.2	Les résultats des élèves qui passent les tests de rendement en 3^e, 6^e et 9^e années et les résultats de la cohorte seront égaux ou supérieurs à ceux de l'année précédente, et atteindront ou dépasseront les normes de la province.
Mesure provinciale 2.1.3/2.1.4	Les résultats de la norme acceptable et la norme d'excellence des examens en vue du diplôme seront égaux ou supérieurs à ceux de l'année précédente et atteindront les normes de la province.
Mesure provinciale 2.1.5	Le taux de participation des élèves aux examens en vue du diplôme sera supérieur à la moyenne provinciale.
Mesure provinciale 2.1.5	Un pourcentage acceptable d'élèves en 12^e année aura obtenu la bourse Rutherford.

Résultat 2.1 Résultats du Conseil scolaire du Centre-Nord			Mesures d'évaluation			Cibles d'amélioration 2008/09
Mesure	Résultat le plus récent	Moyenne précédente sur 3 ans	Rendement	Amélioration	Globale	
Tests de rendement 3-6-9 Acceptable	83,2	84,2	Moyennes	Baisse	Problém.	2.4%
Tests de rendement 3-6-9 Excellence	15,9	18,3	Moyennes	Constant	Acceptab	s.o.
Diplôme Acceptable	90,0	89,6	Élevées	Constant	Bonnes	s.o.
Diplôme Excellence	23,9	25,9	Élevées	Constant	Bonnes	s.o.
Taux de participation	67,0	61,5	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Admissibles aux bourses Rutherford	37,3	35,7	Élevées	Constant	Bonnes	s.o.

Stratégies : Les résultats des tests de rendement

a	Le focus du PARSA III sera sur « l'évaluation au service de l'apprentissage » (l'évaluation formative).	
b	Les Services Pédagogiques auront fait l'inventaire des meilleures pratiques qui mènent à un pourcentage plus élevé d'élèves qui atteignent la norme « excellence » aux tests de rendement.	
c	Les directions d'école auront reçu de la formation sur l'évaluation avec le mentor Dale Armstrong.	
d	Les écoles auront mis en place la programmation qui permettra aux élèves d'approcher, d'atteindre ou de surpasser les normes provinciales aux tests de rendement. Dale Armstrong aura accompagné les directions d'école en ce sens.	
e	Les conseillers auront pris connaissance des rapports d'analyse et les résultats des tests de rendement.	
f	Les écoles continueront à faire l'analyse détaillée de leurs résultats et à mettre en œuvre un plan d'action pour l'amélioration.	

Stratégies : Les résultats des examens en vue de diplôme

a	Les écoles secondaires 2 ^e cycle auront mis en place une programmation qui permet aux élèves d'approcher, d'atteindre ou de surpasser les normes provinciales aux examens en vue du diplôme.	
b	Les conseillers scolaires auront pris connaissance des rapports d'analyse et les résultats des examens en vue du diplôme.	
c	Les écoles continueront à faire l'analyse détaillée de leurs résultats et à mettre en place un plan d'action pour l'amélioration.	

Stratégies : Le taux de participation des élèves aux examens en vue du diplôme

a	La direction générale aura assuré que le taux de participation aux examens en vue du diplôme continue à excéder la moyenne provinciale.	
b	Les écoles auront offert aux élèves les accommodations pour faciliter la participation des élèves aux tests de rendement et elles limiteront les demandes d'exemption.	
c	Les écoles auront réduit le nombre de demandes d'exemptions aux tests de rendement.	
d	Le Conseil aura exprimé au ministère son objection à la publication universelle des résultats des tests de rendement et des examens en vue du diplôme.	

Stratégies : La bourse Rutherford

a	Les écoles secondaires 2 ^e cycle feront en sorte que le nombre d'élèves qui obtiennent annuellement la bourse Rutherford est égal à ou supérieur à la moyenne provinciale.	
b	Les écoles secondaires 2 ^e cycle informeront les élèves dès la 10 ^e année relativement à la bourse Rutherford et elles feront en sorte que tous les élèves admissibles à la bourse remplissent le formulaire de demande.	
c	Les écoles secondaires exploreront les bénéfices d'introduire un « Tableau d'honneur ».	

Objectif provincial 2	Les élèves ont la possibilité d'excellence des résultats.
Résultat provincial 2.2	Les apprenants sont bien préparés à l'apprentissage continu.
Mesure provinciale 2.2	Un taux acceptable d'élèves aura fait la transition du secondaire au post-secondaire dans les quatre ans après leur entrée en 10^e année.

Résultat 2.2 Résultats du Conseil scolaire du Centre-Nord			Mesure d'évaluation			Cibles d'amélioration 2008/09
Mesure	Résultat le plus récent	Moyenne précédente sur 3 ans	Rendement	Amélioration	Globale	
Taux de transition (4 ans)	41,6	42,0	Élevées	Constant	Bonnes	S.O.

Stratégies : Le taux de transition

a	Les écoles secondaires 2 ^e cycle auront mis l'accent sur l'acquisition des connaissances, des habiletés et des attitudes nécessaires pour l'apprentissage continu.	
b	Le conseiller pédagogique au secondaire et les directions d'écoles secondaires auront créé un modèle d'offre de services itinérant en orientation pour les écoles en région.	

Objectif provincial 2	Les élèves ont la possibilité d'excellence des résultats.
Résultat provincial 2.3	Les apprenants sont bien préparés au monde du travail.
Mesure provinciale 2.3	Un pourcentage important de parents et d'enseignants estiment qu'on enseigne aux élèves les attitudes et les comportements qui leur permettront, après le secondaire, de réussir sur le marché du travail.

Résultat 2.3 Résultats du Conseil scolaire du Centre-Nord		
Mesure	Résultat le plus récent	Résultat de l'an passé
Préparation pour le monde de travail	84,3	94,7

Stratégies : La préparation pour le monde de travail

a	Les écoles auront mis l'accent sur le développement d'attitudes qui permettront aux élèves de réussir dans le monde du travail.	
b	Les écoles élémentaires auront introduit l'Espagnol comme troisième langue à partir de la 4 ^e année.	
c	L'école Gabrielle-Roy explorera la possibilité d'offrir un cours facultatif sur la langue arabe.	
d	Le Conseil aura formé un partenariat avec le Mennonite Centre, Big Brothers/Big Sisters, le CAÉ et Multicultural Brokers pour offrir un cours d'Anglais langue seconde aux élèves du secondaire pendant 2 à 3 semaines tous les étés.	
e	Les écoles ont implanté le nouveau programme d'études sociales.	
f	Un comité du Conseil aura étudié la question de la sous-scolarisation de certains élèves immigrants et aura fait l'expérimentation de nouvelles initiatives pour y répondre.	
g	Le Conseil revendiquera des fonds provinciaux pour la mise en place de programmes pour les élèves sous-scolarisés.	

Objectif provincial 2	Les élèves ont la possibilité d'excellence des résultats.
Résultat provincial 2.4	Les élèves font preuve des caractéristiques de citoyens actifs.
Mesure provinciale 2.4	Un pourcentage important d'élèves, de parents et d'enseignants sont satisfaits que les élèves font preuve des caractéristiques de citoyens actifs.

Résultat 2.4 Résultats du Conseil scolaire du Centre-Nord		
Mesure	Résultat le plus récent	Résultat de l'an passé
Citoyenneté active	79,5	78,3

Stratégies : La citoyenneté active

a	Les écoles auront mis sur pied des projets et activités qui privilégient les droits et responsabilités, le bénévolat; les services à la communauté, etc..	
b	Des écoles auront mis en œuvre un programme de civisme et de citoyenneté, ex. PACTE, Appui aux comportements prosociaux (ACP), Plein feu sur l'intimidation, DARE, SOS Politesse.	
c	Les écoles auront encouragé la participation des élèves à des activités francophones et de la société, ex. Parlement Jeunesse, FJA, Chambre économique de l'Alberta, élection en salle de classe et au niveau de l'école.	
d	Les enseignants auront fait la promotion de la fierté francophone dans des cours comme Carrière et Vie.	

Objectif provincial 3	Autorité régionale hautement réceptive et responsable
Résultat provincial 3.1	L'autorité scolaire fait preuve de relations de travail efficaces avec ses partenaires et les parties intéressées.
Mesure provinciale 3.1	Un pourcentage important de parents et d'enseignants seront satisfaits du degré de participation des parents aux décisions prises au sujet de l'éducation de leurs enfants.

Résultat 3.1 Résultats du Conseil scolaire du Centre-Nord		
Mesure	Résultat le plus récent	Résultat de l'an passé
Implication des parents	78,1	83,6

Stratégies : L'implication des parents

a	Les écoles auront encouragé concrètement la participation des parents dans la prise de décisions au sujet de l'éducation de leur enfant.	
b	Les écoles auront encouragé une plus forte participation des parents au sein des conseils d'école.	

c	Le Conseil aura retenu les services d'un formateur pour former les membres des conseils d'école qui le désirent.	
d	Le Conseil aura organisé une rencontre annuelle avec les présidences des conseils d'école et/ou des membres des conseils d'école lors du Colloque de la FPFA.	
e	Les conseillers se seront déplacés pour assister à des réunions des conseils d'école.	
f	L'administration aura introduit un meilleur moyen de communication entre le Conseil scolaire et les conseils d'école.	

Objectif provincial 3	Autorité régionale hautement réceptive et responsable
Résultat provincial 3.2.1	L'autorité scolaire fait preuve de leadership et d'amélioration continue.
Mesure provinciale 3.2.1	Un pourcentage important d'enseignants et de parents sera satisfait que leur école et les écoles du Conseil scolaire se sont améliorées depuis les trois dernières années.
Mesure provinciale 3.2.2	Un pourcentage important d'enseignants conviendront que la formation en cours d'emploi qu'ils reçoivent de l'autorité scolaire reflète les priorités de l'autorité, qu'elle répond bien à leurs besoins en perfectionnement professionnel et favorise leur épanouissement professionnel.

Résultat 3.2 Résultats du Conseil scolaire du Centre-Nord		
Mesure	Résultat le plus récent	Résultat de l'an passé
Amélioration de l'école	77,2	80,7
Perfectionnement professionnel répond aux besoins	89,1	85.1

Stratégie : L'amélioration de l'école

a	Dans son sondage de satisfaction annuel, le Conseil aura demandé aux enseignants s'ils sont satisfaits que leur école se soit améliorée depuis les trois dernières années.	
---	--	--

Stratégies : Le perfectionnement professionnel

a	Les Services pédagogiques auront mis en œuvre leur plan d'action pour l'implantation du PARSA renouvelé sur la différenciation pédagogique.	
b	Le comité PARSA III, sous la présidence des conseillères pédagogiques, aura révisé annuellement son plan triennal.	

c	Un plus grand nombre d'enseignants auront participé à des congrès canadiens comme l'ACREF, l'AQUÉTA, l'AQUOPS, etc..	
d	Les écoles auront développé un plan de perfectionnement professionnel.	
e	Le Conseil aura subventionné les journées pédagogiques de novembre et mars.	
f	Le Conseil aura dédié des fonds pour la formation continue du personnel administratif du bureau central, du personnel de soutien et des concierges.	
g	De concert avec le CÉDÉFA, la FCSFA, l'ATA, le Campus Saint-Jean, la DÉF, le Conseil aura entrepris et contribué financièrement aux efforts de développement professionnel de son personnel administratif et aux aspirants à l'administration scolaire.	
h	Le Conseil aura mis sur pied une approche de mentorat pour soutenir les nouvelles directions d'école. Essayer de travailler avec les autres conseils scolaires. Sonder les administrateurs et aspirants pour déterminer le genre de formation qui répond le mieux à leurs besoins.	
i	Le Conseil aura mis en œuvre son nouveau programme de mentorat des enseignants débutants et des enseignants nouvellement embauchés par le Conseil scolaire Centre-Nord.	
j	L'équipe des Services pédagogiques aura formé des comités par niveau responsable pour concevoir des tests de fin d'année en français et en mathématiques en 1 ^{re} et 2 ^e année.	
k	L'équipe des Services pédagogiques aura formé des comités par niveau responsables pour concevoir des tests de compétences langagières à tous les niveaux.	

Objectif du CSCN 4	Garantir la pérennité du fait français.
Résultat du CSCN 4.1	Améliorer la coordination des services destinés aux enfants.
Mesure du CSCN 4.1	Les élèves, les parents, les enseignants et les conseillers scolaires seront satisfaits que les élèves à risques ont accès, facilement et de façon ponctuelle, aux services et aux mesures de soutien.
Stratégies	
a	Le Conseil continuera à gérer le Réseau provincial d'adaptation scolaire dans sa capacité de conseil tutelle.
b	Les écoles du Conseil auront utilisé les services de diagnostique, d'évaluation, de formation et de coordination offerts par le Réseau.
c	Le Conseil, de concert avec la FCSFA, aura revendiqué la création d'un Student Health Initiative Program (SHIP) uniquement pour les conseils francophones et géré par le Réseau provincial en adaptation scolaire.

Objectif du CSCN 4	Garantir la pérennité du fait français.
Résultat du CSCN 4.2	Offrir des services en francisation pour les élèves et les parents.
Stratégies	
a Les écoles auront offert une programmation individualisée et en petit groupe à tout élève ayant des besoins en francisation.	
b Le Conseil aura piloté des activités de francisation et d'intégration du français au foyer, ex. offrir ou subventionner des cours de français – les offrir plus tôt dans l'année et plus souvent.	
c Les parents de foyers anglo dominants seront satisfaits du progrès langagier de leurs enfants.	
Résultats	
<i>Je suis satisfait(e) de la qualité du français parlé de mon enfant</i>	
Juin 2005	Parents
Très satisfait(e)	47,1
Satisfait(e)	44,9
Insatisfait(e)	6,2
Très insatisfait(e)	1,3
Incertain(e), ne s'applique pas	0,4
<i>L'école aide mon enfant à améliorer son français parlé</i>	
Juin 2005	Parents
Très satisfait(e)	51,1
Satisfait(e)	36,0
Insatisfait(e)	4,4
Très insatisfait(e)	4,0
Incertain(e), ne s'applique pas	4,4

Je suis satisfait(e) de la qualité du français parlé de mes élèves

Juin 2005	Enseignants
Oui	14,8
Non	65,9
Incertain(e)	19,3

Je suis satisfait de la promotion d'un français de qualité à mon école

Juin 2005	Enseignants
Très satisfait(e)	20,9
Satisfait(e)	54,9
Insatisfait(e)	20,9
Très insatisfait(e)	2,2
Incertain(e), ne s'applique pas	1,1

Objectif du CSCN 4	Garantir la pérennité du fait français.
Résultat du CSCN 4.3	Améliorer la littératie et la numération précoces.

Stratégies

a	Les Services pédagogiques et les écoles auront implanté des activités pour améliorer la littératie et la numération précoce en maternelle et à l'élémentaire.	
b	Les élèves des écoles élémentaires auront bénéficié d'un programme de littératie précoce en 1 ^{er} et 2 ^e année, ainsi qu'en 3 ^e année grâce au PARSA III.	
c	Les élèves de l'élémentaire en difficulté de lecture auront eu accès à un camp d'été de 45-48 heures en lecture et écriture.	
d	Le Conseil aura introduit, de concert avec le CODELF en Ontario, un programme web d'aide aux devoirs pour les élèves de la 4 ^e à la 12 ^e année.	
e	Le Conseil aura développé une politique sur la lecture et les devoirs.	

Objectif du CSCN 4	Garantir la pérennité du fait français.
Résultat du CSCN 4.4	Fournir des services qui appuient les élèves issus de foyers exogames et immigrants.

Stratégies

a	Les employés du Conseil percevront l'exogamie comme un élément positif et rassembleur pour l'école et la communauté francophone.	
b	Les écoles auront mis en place des pratiques d'accueil pour les parents non parlant français et les familles nouvellement arrivées en Alberta, ex. projets pilotes avec la FPFA, colloque sur l'exogamie, cours de français pour adultes, etc.	
c	Le Conseil aura embauché un contractuel du <i>Ex-Team</i> (équipe exogamie) qui continue à offrir des ateliers en exogamie et en endogamie.	

Objectif du CSCN 4	Garantir la pérennité du fait français.
Résultat du CSCN 4.5	Entretenir et soutenir des partenariats familiaux, éducatifs et communautaires.

Stratégies

a	Les écoles joueront leur rôle d'agent rassembleur de la communauté francophone et d'intégration de tout élève francophone.	
b	Les écoles auront mis en œuvre des programmes et des services qui facilitent l'intégration de tout élève, ex. ateliers sensibilisation, soirée « Surfer en français », Fête francophone, camp d'intégration culturelle avec l'AMFA.	
c	L'école aura été sensibilisée à la réalité et à l'importance de la diversité culturelle, de l'exogamie, de l'accueil et de l'inclusion de tout élève.	
d	Le Conseil aura exploré la faisabilité d'offrir un camp d'été pour les élèves du secondaire ayant des besoins en francisation, ex. échange à Drummondville; remettre un certificat aux participants et remercier les familles là-bas.	
e	Le Conseil aura sensibilisé les parents sur l'importance de s'impliquer dans la vie scolaire et communautaire de leurs enfants, ex. dépliant sur leur rôle d'éducateur complice avec l'école pour le développement de l'enfant.	
f	Le Conseil et ses écoles auront établi et maintenu des relations de partenaires avec des organismes, tels	

	que : Campus St-Jean, FJA, AMFA, AJFAS, RAFA, PANE, Réseau santé albertain, Fédération du sports de l'Alberta, Fédération des Jeux francophones, UniThéâtre, Centre de développement musical, GRC et le programme DARE, Centre d'arts visuels, ACFA régionales et provinciale, Institut Guy-Lacombe de la famille, Centre de ressources, Dictée des Amériques, Dictée PGL, Société des jeux francophones de l'Alberta, etc..	
g	Les conseillers et l'administration auront identifié des moyens pour reconnaître les employés qui s'impliquent dans la communauté, ex. les remercier aux réunions du Conseil, remettre des certificats de reconnaissance.	
Objectif du CSCN 4 Garantir la pérennité du fait français au sein du Conseil scolaire.		
Résultat du CSCN 4.6 Poursuivre les efforts dans le domaine du préscolaire.		
MESURE LOCALE 4.6 Le pourcentage de parents d'enfants d'âge préscolaire seront satisfaits de la collaboration avec le Conseil scolaire et la qualité des programmes et services pour leur enfant.		
Stratégies		
a	Le Conseil et les écoles élémentaires auront implanté les recommandations de l'étude du Conseil sur l'éducation préscolaire.	
b	Le Conseil aura embauché un contractuel à temps partiel pour porter le dossier du préscolaire.	
c	Les programmes de prématernelle situés dans les écoles Saint-Christophe, Boréal, Desrochers, La Prairie et Citadelle auront reçu un don du Conseil pour renforcer leur programmation.	
d	Le Conseil aura invité les éducatrices des pré-maternelles à des activités de formation.	
e	Les programmes de maternelle auront mis plus d'accent sur l'intervention précoce en pré-lecture et pré-écriture.	
f	Le Conseil tentera d'obtenir du financement provincial pour continuer à offrir un programme de maternelle à temps plein.	
g	Le Conseil aura invité le Centre d'expérience préscolaire et parascolaire (la garderie CEPP) à louer trois locaux à l'école Gabrielle-Roy.	
h	Le Conseil aura poursuivi une seconde année de partenariat avec Avantage ABC (ABC Head Start) permettant à des enfants d'âge préscolaires et provenant de foyers défavorisés de recevoir une programmation spécialisé.	
i	Le Conseil aura appuyé les écoles qui ouvriront un programme de garde avant et après l'école.	

Objectif du CSCN 4	Garantir la pérennité du fait français au sein du Conseil scolaire.
Résultat du CSCN 4.7	Privilégier des moyens pour améliorer la francité des écoles.

Stratégies

a	Le Conseil visera à créer des écoles pour la modernité, des écoles qui aident l'élève à devenir un francophone de l'avenir et du monde.	
b	Les écoles auront mis en œuvre des activités qui développent la fierté de la langue et de la culture françaises.	
d	Les élèves franco-dominants auront été valorisés et auront pu s'épanouir pleinement dans nos écoles.	
c	Le Conseil aura mis sur pied un comité responsable de la francité des écoles et la prise de conscience identitaire, ex. comment valoriser les élèves franco-dominants; initier un dialogue entre le personnel... les parents... les conseillers; développer des outils d'information et de sensibilisation pour élèves et parents (Trait d'union et fiches pour les circulaires).	
d	Le Conseil entreprendra pour la seconde année un projet pilote conjoint « 6 points de service » avec l'ACFA provinciale pour activer des activités de nature communautaires et scolaires aux écoles Citadelle, La Mission, Saint-Christophe, Boréal et Desrochers.	
e	La responsable des communications aura répertorié les sites d'excursions où les élèves recevront les visites en français.	

Objectif du CSCN 4	Garantir la pérennité du fait français au sein du Conseil scolaire.
Résultat du CSCN 4.8	Le Conseil prend tous les moyens nécessaires pour assurer un financement efficace, équivalent et durable.

Stratégies

a	Le Conseil continuera à travailler de concert avec la FCSFA et le ministère de l'Éducation pour maintenir le financement en place et pour obtenir de nouveaux fonds pour les programmes et services sous ou peu financés, ex. espace, opération et formation pour la maternelle à temps plein et pour la prématernelle; ouverture et opération de petites écoles; tous les cours du programme au secondaire; éducation en ligne; promotion des écoles, recrutement d'ayants droit et rétention des élèves dans les écoles; financement découlant des amendements à la Loi scolaire.	
b	Le Conseil aura exploré, par le biais de la FCSFA, les possibilités de partager des services dans les domaines	

de la formation, d'éducation en ligne, de besoins exceptionnels, ex. le Réseau provincial en adaptation scolaire, un Consortium en formation, etc..	
Objectif du CSCN 4 Résultat du CSCN 4.9	Garantir la pérennité du fait français au sein du Conseil scolaire. Fournir aux élèves et aux employés des édifices scolaires équivalents à ceux de la majorité.
Stratégies	
a Le Conseil assumera son mandat d'assurer que les francophones aient accès à l'éducation française.	
b Le Conseil aura revendiqué l'acquisition d'édifices équivalents pour les écoles Gabrielle-Roy, La Prairie, Desrochers et Saint-Christophe.	
c Le Conseil aura exploré la possibilité d'ouvrir de nouvelles écoles sur son territoire.	
d Le Conseil aura fait de la promotion auprès d'ayants droit non desservies pour mieux faire connaître l'éducation francophone dans les communautés à proximité de ses écoles, ex. Fort Saskatchewan, Sherwood Park, Vermilion, Camrose, Innisfail, Stettler, Anzac, Barrhead, Westlock, Hinton.	
e Le Conseil aura étudié les options qui lui sont offerts ailleurs ou il renouvellera son bail à La Cité en 2006. Cela pourrait inclure une étude comparative du loyer à long terme ou d'une débenture pour un nouvel édifice.	
Objectif du CSCN 4 Résultat du CSCN 4.10	Garantir la pérennité du fait français au sein du Conseil scolaire. Accroître le nombre d'élèves, le profil du conseil et ses écoles comme milieux positifs, dynamiques où l'enfant peut s'épanouir pleinement comme francophone.
Stratégies	
a Le Conseil aura actualisé son plan d'action pour la promotion du Conseil et de ses écoles, et pour le recrutement et la rétention des élèves « 2006 élèves en 2006. »	
b Le Comité DPR aura élaboré, mis en œuvre et révisé son plan d'action annuel de promotion, de recrutement et de rétention.	
c Le Conseil aura embauché des agents de recrutement « à niche » ex. immigrants, militaires, africains.	
d Le Conseil aura embauché un agent de recrutement pour les communautés non desservies par les écoles du	

CSCN.	
e	Le Conseil aura appuyé les écoles dans leurs initiatives de promotion, de recrutement et de rétention des élèves.
f	Le Conseil aura implanté son propre logiciel LAMI pour mieux comprendre les causes de migration des élèves, ex. la difficulté à recruter et retenir les ayants droit, la perception que l'offre est insuffisante, etc..
g	L'école Maurice-Lavallée aura exploré l'implantation de programmes à niche, ex. soccer, beaux-arts.
h	Le Conseil aura exploré la possibilité de subventionner une excursion interprovinciale pour les élèves de 9 ^e année qui sont inscrits en 10 ^e année.
i	Les écoles Gabrielle-Roy et Maurice-Lavallée auront exploré la faisabilité de suivre des cours dans une école ou l'autre.
j	Le Conseil aura calculé le pourcentage d'élèves ayants droit sur son territoire et mettra en place des moyens pour augmenter les effectifs à partir de ces nouveaux élèves.
k	Le Conseil aura essayé de faire inclure un lien dans les sites web de Chambre de commerces, villes, etc.
Objectif du CSCCN 5 Faire la promotion de l'éducation catholique grâce à des programmes d'instruction religieuse conçus pour faire valoir la confessionnalité catholique.	
Résultat du CSCCN 5.1 Les écoles catholiques sont des lieux qui reflètent le message évangélique.	
Stratégies	
a	Le Conseil prendra les mesures nécessaires pour assurer que l'école catholique reflète une perméabilité « catholique » dans son fonctionnement et sa programmation.
b	Le Conseil aura fait en sorte que l'école catholique francophone soit une communauté de vie chrétienne et de transformation pour les élèves et le personnel.
c	Le Conseil exercera un rôle de leadership au sein du Conseil de l'éducation de la foi catholique chez les francophones de l'Alberta (CÉFFA).
d	Le Conseil aura subventionné des retraites de fin d'année et autres pour les élèves des niveaux 7 à 12, ainsi que des retraites pour les enseignants et administrateurs scolaires.
e	Les conseillers catholiques auront rencontré la conseillère pédagogique en enseignement religieux et auront pris connaissance de son plan triennal.

Objectif du CSCN 6	Faire la promotion de l'éducation française publique grâce à une programmation qui reflète la dimension non-confessionnelle, plurielle et hétérogène de la communauté francophone.	
Résultat du CSCN 6.1	Les écoles publiques sont des lieux inclusifs qui respectent toutes les cultures et les croyances.	
Stratégies		
a	Le Conseil prendra les mesures nécessaires pour assurer que l'école publique reflète un caractère inclusif qui respecte toutes cultures et croyances.	
b	Le Conseil aura pris des moyens pour faire connaître et valoriser l'éducation non-confessionnelle et ses écoles publiques.	
c	Le Conseil aura subventionné des ateliers pour former les intervenants à la pluralité de la communauté publique.	
d	Les conseillers publics auront participé à des sessions de formation offertes par PSBAA.	
e	Le Conseil sera engagé à maintenir et à favoriser le développement de l'école publique Gabrielle-Roy, à offrir des programmes et de services variés qui répondent aux besoins de tous les élèves, à conserver un personnel fort et uni, à encourager le développement et le rayonnement de l'éducation publique dans d'autres secteurs de la ville et du Conseil, à respecter et à faire respecter la nature pluraliste de l'école ainsi qu'à collaborer étroitement avec le conseil d'école, le comité d'acquisition et tous les parents pour améliorer, la communication et les relations.	
f	Le Conseil revendiquera l'acquisition d'une modernisation de l'école Gabrielle-Roy et la construction d'une nouvelle école pour Desrochers, ses deux premières priorités dans son Plan capital.	

Les finances – budget 2006

<i>2006-2007 initial (juin 2006)</i>		<i>2006-2007 révisé (novembre 2006)</i>		Variation
Revenus		Revenus		
# élèves	1960	# élèves	2323	18,5 %
étp enseignants	132,15	étp enseignants	148,39	12,3 %
étp appui	55,23	étp appui	62,47	13,1 %
ratio élève/enseignant	14,83	ratio élève/enseignant	15,65	5,6 %
Instruction	15 779 000 \$	Instruction	18 148 506 \$	15,0 %
Opérations & Entretien	3 915 406 \$	Opérations & Entretien	4 321 763 \$	10,4 %
Transport	2 908 892 \$	Transport	3 786 590 \$	30,2 %
Administration Services Externes	1 100 000 \$	Administration Services Externes	1 276 973 \$	16,1 %
Total	24 830 708 \$	Total	28 636 243 \$	15,3 %
Dépenses		Dépenses		
Instruction	16 040 757 \$	Instruction	17 973 004 \$	12,0 %
Opérations & Entretien	3 915 406 \$	Opérations & Entretien	4 497 696 \$	14,9 %
Transport	2 908 892 \$	Transport	3 501 992 \$	20,4 %
Administration Services Externes	1 100 000 \$	Administration Services Externes	1 276 973 \$	16,1 %
Total	25 185 057 \$	Total	28 352 073 \$	12,6 %

Surplus (déficit)		Surplus (déficit)	
<i>Instruction</i>	(261 757) \$	<i>Instruction</i>	175 502 \$
<i>Opérations & Entretien</i>	- \$	<i>Opérations & Entretien</i>	(175 932) \$
<i>Transport</i>	- \$	<i>Transport</i>	284 599 \$
<i>Administration</i>	- \$	<i>Administration</i>	- \$
<i>Services Externes</i>	(92 592) \$	<i>Services Externes</i>	- \$
Total	(354 349) \$	Total	284 169 \$

Faits saillants du budget 2006-2007

- Une allocation de ressources faite équitablement entre les écoles du Conseil, et qui rencontrent les besoins spécifiques;
- Un niveau de ressources alloué conformément au plan triennal en éducation;
- Une gestion prudente des ressources pour assurer la santé financière du Conseil et sa capacité de rencontrer toutes les exigences de sa mission;
- La revendication des fonds nécessaires à la mise en place de l'équivalence;
- Le maintien des programmes fondamentaux en plus des programmes de base : la maternelle à temps plein, le transport gratuit, des services professionnels pour les élèves et enseignants, des partenariats avec la communauté;
- Une croissance exceptionnelle et imprévisible de 21 % au niveau des inscriptions ont fait que le budget initial de juin 2006 était déficitaire et que le nouveau budget révisé en novembre 2006 résultera en un surplus. N'eut été de cette croissance exceptionnelle, le Conseil aurait eu un déficit pour une quatrième année consécutive. Les résultats financiers du Conseil sont disponibles sur son site Web à www.csrcn.ab.ca.

CONSEIL SCOLAIRE CENTRE-NORD N° 2

PLAN CAPITAL
3 ans de 2006 à 2009

PROJECTION
10 ans de 2006 à 2015



Instruire l'avenir!

Approuvé le 9 mai 2006

**Sommaire des priorités au plan des installations de 10 ans et des dépenses principales en
Infrastructure Maintenance Renewal Program (IMR)**

Priorités	Écoles	Années	Coûts
1 <i>New School Priority</i>	École Desrochers M à 11 ^e – Jasper Louer au Jasper Jr/Sr H. S. – salle de musique et gymnase Louer le local de la Légion canadienne Rénover le local de la Légion Construire une addition à même Jasper Jr/Sr High School (Public/Public Partnership)	2006-2007 2005-2006 2005-2006 2007-2008	25 000/an 100 000/an 350 000 4 277 000
1 <i>School Preservation Priority</i>	Gabrielle-Roy M à 10 ^e - Edmonton Rénover Strathean School - Phase 1 : déménagement et rénovation partielle Phase 2 : rénovation complète Location de locaux durant les rénovations	2006-2007 2007-2008 2007-2008	600 000 8 924 000 270 000
2 <i>Emergent Modular Need</i>	Saint-Christophe M à 12 ^e – Wainwright Ajouter deux classes mobiles Construire un laboratoire ÉPT et acheter de l'équipement Moderniser les systèmes de chauffage et de ventilation	2006-2007 2006-2007 2006-2007	150 000 40 000 59 000
3	La Prairie M à 9 ^e – Red Deer Construire une nouvelle école M à 12 ^e année	2007-2008	4 799 000
4	Maurice-Lavallée 7 ^e à 12 ^e – Edmonton Réparer le toit Installer système de communication interne	2007-2008 2006-2007	205 000 150 000
5	Boréal M à 12 ^e – Fort McMurray Construire un laboratoire de sciences et d'ÉPT, et acheter de l'équipement Réparer le toit	2006-2007 2007-2008	429 000 141 000

Priorités	Écoles	Années	Coûts
6	Citadelle M à 9 ^e – Legal Construire un laboratoire ÉPT, laboratoire de sciences et acheter de l'équipement Louer le gymnase, la salle d'art et la cuisine du <i>Centre scolaire et communautaire</i>	2006-2007 annuellement	40 000 36 000/an
7 <i>Emergent Modular Need</i>	École La Mission M à 9 ^e – Saint-Albert Ajouter le secondaire 2 ^e cycle à Saint-Albert – classes mobiles ou location d'espaces	2007-2008	300 000
8 <i>Emergent Modular Need</i>	École Sainte-Jeanne-d'Arc M à 6 ^e - Edmonton Installation d'une portative	2007-2008	300 000
9	Bureau central - Edmonton Location d'espace à la Cité francophone Construire un édifice de 10 000 p ²	2006-2007 2008-2009	150 000 3 420 000

Plan des immobilisations pour l'ajout *possible* de niveaux scolaires – 2006-2015
Conseil scolaire Centre-Nord No. 2

École	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
La Mission Saint-Albert		M-10	M-11	M-12					
Gabrielle-Roy Edmonton	M-10	M-11	M-12						
La Prairie Red Deer		M-10	M-11	M-12					
Desrochers Jasper	M-11	M-12							

Plan des immobilisations pour l'ouverture possible d'écoles – 2006-2014
Conseil scolaire Centre-Nord No. 2

Nouvelle école	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
École publique élémentaire/Edmonton			M-6					
École secondaire /St-Albert		7-10						
Camrose			M-6					
Sherwood Park/Fort Saskatchewan				M-9				
Beaumont/Leduc				M-9				
Spruce Grove/Stony Plain					M-6			
Lloydminster						M-6		
Rocky Mountain House							M-6	
Morinville							M-6	

Lien aux renseignements supplémentaires au sujet du plan d'immobilisations et d'installations